

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

..*.*.*.*



Déclaration de S.E. M. **Charles Armel DOUBANE**, Représentant Permanent de la République Centrafricaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, délivrée au nom du Groupe Africain

devant la séance plénière de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Ordre du jour 114 : Suivi de la Commémoration du Bicentenaire de l'Abolition de la Traite Transatlantique des Esclaves

New York, 17 Décembre 2012

A Vérifier au prononcé

Permanent Mission of the Central African Republic to the United Nations

866 United Nations Plaza

Suite 444

New York

NY 10017

Telephone: (646) 415-9122, (646) 415-9281

Fax: (646) 415-9149

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire General
Excellences Mesdames, Messieurs

C'est au nom du Groupe Africain que J'ai l'honneur de prendre la parole au cours de cet important débat portant sur l'ordre du jour 114 intitulé "Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves». Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport y relatif.

Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer notre appréciation et féliciter les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour leur engagement et surtout leurs efforts qui nous permettent de continuer la réflexion et l'examen des injustices du passé ayant eu et ont encore un impact négatif sur notre histoire. Mais le plus important est de célébrer encore la résilience de l'esprit humain à survivre à une telle adversité ainsi que les efforts consentis pour éviter de revivre cette période malheureuse de notre histoire.

Monsieur le Président,

Il y a six ans, l'Assemblée générale des Nations Unies avait proclamé le 25 Mars comme la Journée internationale de commémoration de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. Conscients de l'effet de l'esclavage dans le monde moderne, les États membres ont reconnu que l'esclavage était au cœur de la «profonde inégalité sociale et économique, la haine, la bigoterie, le racisme et les préjugés qui continuent d'affecter les personnes d'ascendance africaine." Comme le plus grand déplacement forcé dans l'histoire des hommes, la traite transatlantique a déchiré des millions d'Africains, séparés de leurs familles et de leurs maisons, les a entraînés enchaînés vers les Amériques et les a vendus comme esclaves. Son résultat le plus marquant a été la déshumanisation des personnes d'ascendance africaine, entraînant un héritage inquiétant de racisme et de discrimination raciale dans de nombreux pays.

Monsieur le Président,

Cette année, l'Organisation des Nations Unies célèbre pour la cinquième fois la Journée internationale de commémoration des victimes de la traite transatlantique avec pour thème "Le Patrimoine vital de 30 millions de récits non-dits". C'est le lieu de reconnaître la pénurie d'enquêtes sur les expériences des Africains réduits en esclavage, ainsi qu'un déficit persistant dans les manuels scolaires concernant leurs perspectives individuelles et collectives. La pertinence de ce thème indique clairement ce déficit de littératures scientifiques sur la traite transatlantique et de l'esclavage et devrait fournir un précieux éclairage sur l'ampleur du traitement brutal et la condition des esclaves. Or de nos jours, seulement un nombre limité de récits ont abordé la véritable question sur l'identité des Africains réduits en esclavage, leurs croyances, leurs systèmes de valeurs, ainsi que leur expertise. Ainsi, la diversité des compétences et des savoir-faire technologiques qu'ils ont apportés aux Amériques, sans perdre de vue leur inestimable contribution à la construction des nations n'ont pas été suffisamment reconnues.

À cet égard, le Groupe africain estime pour sa part que davantage d'efforts seraient nécessaires pour promouvoir les programmes d'éducation et de sensibilisation afin de combler cette lacune. Par conséquent, nous apprécions à leur juste valeur les actions de sensibilisation qui ont été menées par l'UNESCO, le comité des représentants permanents, ainsi que le département de l'information du secrétariat. Notre souhait est de voir se poursuivre cet effort, à travers la création de nouvelles bourses d'études dans ce domaine afin d'apporter un

Permanent Mission of the Central African Republic to the United Nations
866 United Nations Plaza Suite 444 New York, NY 10017
Telephone: (646) 415-9122, (646) 415-9281 Fax: (646) 415-9149

regard plus perspicace dans l'histoire de l'esclavage durant les 400 ans du commerce triangulaire, ainsi que de l'héritage du point de vue, cette fois-ci des victimes.

Nous saisissons l'occasion de cette tribune pour adresser nos vives gratitudee au Département de l'information publique (DPI) pour le programme d'éducation et de sensibilisation sur la traite transatlantique et l'esclavage organisé en 2011, tout en l'encourageant dans la poursuite de cette œuvre pour que les activités commémoratives annuelles soient un réel hommage mérité et solennel rendus aux victimes de l'esclavage.

Monsieur le Président,

L'un des moyens de soutenir durablement les efforts de sensibilisation sur l'esclavage et de traite transatlantique est l'érection d'un mémorial permanent en souvenir des victimes. C'est la raison pour laquelle, nous nous félicitons de l'initiative qui a été prise jusqu'ici à cette fin par les Etats membres de la Communauté des Caraïbes. Nous reconnaissons en outre l'importance et la nécessité des contributions volontaires que nous souhaitons voir s'accroître pour atteindre à temps les objectifs de l'érection dudit mémorial. Plusieurs pays ont déjà participé au Fonds d'affectation spéciale destinée au mémorial. Je suis heureux de signaler que plusieurs pays africains figurent parmi les contributeurs.

À cet égard, le Groupe africain tient à féliciter tous ceux qui ont déjà apporté leur contribution et nous invitons les autres, à le faire pour la réalisation dans le délai de ce louable projet.

Il n'est pas non utile de dire que le groupe africain y reste fermement attaché.

Car, avons-nous la conviction que ce Mémorial servira à nous rappeler les actions héroïques des esclaves, et autres abolitionnistes qui, face au grave danger du moment et l'adversité se sont levés pour agir.

Cette statue sera non seulement une ressource éducative, un lieu de formation continue, une reconstruction du passé et du souvenir, de projection dans l'avenir mais surtout un rappel constant de vulnérabilité de notre humanité.

C'est également le lieu de reconnaître le travail fourni par la Mission Permanente de la Jamaïque et de saluer l'engagement personnel de Son Excellence l'Ambassadeur Raymond Wolfe qui depuis 2007, s'est pleinement investi dans cette initiative. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je tiens à réitérer le soutien du Groupe africain aux efforts déployés par les Nations Unies et les pays en charge de la sensibilisation sur les questions relatives à l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves au cours de l'année écoulée.

Nous fondons un réel espoir, qu'ensemble, ferons-nous un peu plus cette année et les années à venir afin d'honorer toutes les victimes de la traite des esclaves, les abolitionnistes courageux et les efforts collectifs internationaux qui ont permis l'abolition de la traite transatlantique et de l'esclavage.

Je vous remercie.

Permanent Mission of the Central African Republic to the United Nations

866 United Nations Plaza

Suite 444

New York,

NY 10017

Telephone: (646) 415-9122, (646) 415-9281

Fax: (646) 415-9149